

CONSEIL D'ETABLISSEMENT (en visio)

du vendredi 6 novembre 2020

ACCUEIL

Un grand merci à vous tous pour votre participation à ce premier conseil d'établissement de l'année. Je remercie Cathy HAGOBIAN, adjointe de direction de la DDEC de Marseille, de sa présence avec nous ce soir.

Rappel : Cathy SOMMER, la secrétaire prend des notes durant le Conseil d'établissement. Ces notes sont remises au Chef d'établissement qui réalise le compte-rendu. Ce compte-rendu est diffusé aux familles sur le site de l'école "ecole-sainte-marguerite.com".

1°) COMPOSITION DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE 2020-2021

Les jours de décharge de la directrice sont les mardis et jeudis, pour les rendez-vous.

Au cycle 1

- **Classe de PS** : Mme Hélène BESSON
ASEM : Mme Béatrice FILOSA (lundi et mardi)
et Mme Raja HABHAB (jeudi et vendredi)
- **Classe de MS** : Mme Marine MAGGIO,
ASEM : Mme Nathalie VANKEERBERGHEN
- **Classe de GS** : Mme DAM Valérie (lundi et vendredi)
et Mme Anne-Judith MONFRET (mardi et jeudi),
ASEM : Mme Anne-Marie SILVA

Au cycle 2

- **Classe de CP** : Mme Isabelle REYNOUARD
- **Classe de CE1** : Mme Pascale PEIFFER
- **Classe de CE2** : Mme Jessica ESTORACH

Au cycle 3

- **Classe de CM1** : Mme Marie-Virginie DZIECHCIAREK
- **Classe de CM2** : Mme Lucie GODIN
- Classe de Regroupement d'Adaptation** : Mme Ghislaine LEVY

Professeur de sport : Mme Virginie BRUNET
Professeur d'anglais : Mme Nathalie ROSSIGNOL

Le thème de cette année scolaire est : "Au vent des émotions..."

LES EFFECTIFS 2020-2021

Classes	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Effectifs	29	29	28	25	28	28	28	28	223

Nous avons bien pris note des questions collectées par les parents délégués de chaque classe concernant le contexte actuel : la situation de crise sanitaire Covid 19 et le plan Vigipirate renforcé. Nous allons profiter de ce premier conseil d'établissement "Rentrée 2020" pour y répondre.

I) La sécurité aux abords de l'école :

Pendant les vacances de Toussaint, Mme DAM, la directrice, a contacté le Référent Sécurité pour les écoles, la DDEC, ainsi que la Mairie du 9ème, afin de savoir s'il y avait de nouvelles mesures à prendre pour cette reprise de novembre 2020.

Réponse reçue des Services de Police :

Dans le cadre du contexte terroriste actuel, je vous informe que des patrouilles sont effectuées régulièrement et quotidiennement par les services de voie publique, civils ou en tenue, aux abords des sites scolaires du 9ème arrondissement.

Etant votre référent scolaire, je rappelle et vous invite à me contacter pour tout élément ou signalement que vous jugerez utile de porter à la connaissance de la Police Nationale, notamment dans le cadre de la menace terroriste (signaux faibles ou forts), pour tout comportement suspect ou menaçant envers le personnel ou les élèves, ou apologie, intimidations, violences, stupéfiants, intrusions...et pour tout autre demande de conseils. En cas d'urgence et danger imminent vous veillerez en priorité à contacter le Centre d'Information et de Commandement de la DDSP13 via le "17". (Déclencher le PPMS confinement).

Réponse de la Direction Diocésaine :

1/ Les autorités sont-elles alertées et mobilisées ?

L'équipe de direction de l'Enseignement catholique à Marseille a contacté directement le directeur de cabinet du préfet de police, ainsi que le commandant de la Direction de la police nationale en charge d'organiser la protection des points sensibles sur la ville et de coordonner tous les moyens. Nous leur avons remis la liste des établissements de l'enseignement catholique de Marseille, et dument signalé les écoles les plus sensibles. Très à l'écoute, ils nous ont assurés de leur mobilisation.

2/ Pourquoi mon établissement n'est pas gardé par la police ?

En cette période de menace attentat élevée, les forces de sécurité sur Marseille, qu'elles soient police nationale, municipale ou militaires, sont évidemment surchargées. Il ne leur est donc pas possible d'assurer des gardes statiques de tous les sites de la ville. Et quand bien même, nous n'avons pas l'expertise pour juger de l'efficacité des forces de sécurité.

La mise en place d'un dispositif de protection fixe qui rassure en apparence n'est pas forcément le choix tactique à faire. C'est bien au préfet de police de Marseille et à ses équipes de définir le dispositif opérationnel le plus efficace. C'est pour cela que nous l'avons alerté pour nos établissements.

3/ Certains établissements hors enseignement catholique utilisent des sociétés de sécurité. Pourquoi pas nous ?

Au-delà du coût prohibitif d'une permanence de société de gardiennage, et de qui l'assume, il convient de s'interroger sur la réelle plus-value d'un gardien privé, sans armes, face à un terroriste armé et déterminé. (Efficacité non avérée).

Aussi, plutôt qu'une société privée, c'est donc avant tout la mobilisation de l'établissement qui compte. La réduction des points d'accès, le verrouillage des portes, le contrôle des accès, la limitation de l'attroupement de parents et enfants lors des rentrées et sorties de classe sont des points essentiels.

Réponse de la directrice :

- TOUS les adultes de la communauté éducative (parents, enseignants, personnel, intervenants...) doivent continuer à faire preuve de VIGILANCE quand à la sécurité aux abords de l'école et vérifier la fermeture du portail lors des entrées et des sorties. Les parents doivent éviter de RESTER devant l'école une fois qu'ils ont déposé ou récupéré leurs enfants.

La directrice demande aux familles de faire un effort en ce qui concerne les points de vigilances recommandés par les forces de Police :

- EVITER LES ATTROUPEMENTS DEVANT L'ECOLE.
- EVITER LES STATIONNEMENTS QUI ENTRAVENT LA FLUIDITE DE LA CIRCULATION DANS LE BOULEVARD BAUDE (Intervention d'un parent délégué pour témoigner du stationnement gênant de parents aux heures d'ouverture et de fermeture de l'école).
- ENTREES ET SORTIES FLUIDES.

- Concernant la demande de parents de CM2 d'enlever momentanément le panneau d'appartenance à l'enseignement Catholique... nous n'avons reçu aucune consigne de la Direction Diocésaine, ni de la Préfecture dans ce sens.

- Le PPMS attentat-intrusion a été réétudié en équipe lors de la pré-rentrée 2020. Un nouvel exercice "PPMS attentat-intrusion" est prévu le lundi 9 novembre 2020.

Mme DAM a sollicité la présence de Gérard MERELLA notre président d'OGEC, ainsi que celle de Jean-Philippe MARTINEZ, ancien pompier et responsable de la Société SECURIVIE pour examiner nos mesures de sécurité lors de ce nouvel exercice du 9 novembre.

Mme DAM a transmis aux autorités vos remarques et vos inquiétudes concernant la sécurité de tous.

II) Situation de crise sanitaire Covid 19

Les familles doivent comprendre et accepter qu'au vu de l'actualité sur la propagation rapide du virus, et tant que le protocole renforcé est en place, l'école ne peut tourner "normalement". Chacun est amené à s'adapter aux nombreuses contraintes et frustrations dues à la période de crise que nous traversons.

1°) Mise en place du protocole renforcé à partir du 2 novembre 2020

Mme HAGOBIAN, adjointe de direction du Diocèse de Marseille, précise que le chef d'établissement suit et applique les règles de sécurité en lien avec les autorités. Mme DAM est missionnée par les autorités diocésaines et académiques.

Les familles ont été informées à la fin des vacances de la mise en place du protocole renforcé avec les différents aménagements nécessaires et obligatoires mis en place dès le 2 novembre :

- Port du masque pour les enfants à partir du CP : La gestion et la manipulation des masques propres et des masques sales est un véritable casse-tête pour de jeunes enfants. Ils arrivent à la cantine avec le masque en tissu sale sans savoir où le mettre, ce qui n'est pas confortable pour eux et pas hygiénique du tout pour l'entourage.

Conseil d'utilisation des masques pour les enfants :

Pour les élèves demi-pensionnaires seulement, nous avons conseillé aux parents de fournir UN MASQUE JETABLE LE MATIN, ce qui simplifie la manipulation et évite les confusions. L'enfant jette son masque du matin avant d'entrer à la cantine et remet un masque propre pour l'après-midi (en tissu ou jetable, peu importe puisque l'enfant l'enlèvera à la maison). Ainsi, la pochette de transport du masque reste saine pour accueillir le masque propre du lendemain.

- Afin d'éviter, dans la mesure du possible, le brassage des groupes classes : marquage de zones dans la cour pour les différents groupes classes, surveillance des garderies dehors si le temps le permet, tables par classe à distance des autres classes pour les garderies à l'intérieur.

- fermeture de la salle informatique et de la bibliothèque de l'école : mise en application du protocole renforcé. Possibilité d'utiliser le TBI des classes (de la PS au CM2).

- limitation de l'accès à l'école : séances de théâtre et de musique en visio, animations Naturoscope reportées à une date ultérieure, réunion d'APEL reportée, Conseil d'établissement et CA OGEC en visio, etc...

2°) Rappel du protocole en cas de signalement de cas contacts enfants, de cas positifs enfants, de cas contacts ou cas positifs parmi le personnel de l'école...

Pendant les vacances scolaires de Toussaint, la directrice a pris contact avec la Direction Diocésaine ainsi qu'avec la cellule de crise du Rectorat dès l'annonce des premiers cas positifs parmi les membres du personnel. La plateforme Covid dédiée à l'Académie qu'elle a contactée aussitôt lui a confirmé qu'aucun cas contact à risque chez les enfants n'était possible dans la mesure où l'ensemble du personnel de l'école porte un masque en présence des enfants et respecte les gestes barrières. Elle a reçu comme consigne des autorités de ne pas informer les familles. Madame DAM a respecté les règles données par les autorités académiques et diocésaines.

Extrait de la fiche DIRECTEURS D'ÉCOLE, CHEFS D'ÉTABLISSEMENT : "QUE FAIRE SI UN AGENT EST UN CAS CONFIRMÉ DE COVID-19 ?" IDENTIFICATION DES CONTACTS À RISQUE

- Lorsque le masque grand public est porté par un cas confirmé et une personne, cette dernière n'est pas considérée comme contact à risque.
- Lorsque le personnel cas confirmé a porté un masque grand public de catégorie 1 (comme ceux fournis par le ministère en charge de l'éducation nationale), les élèves de la classe, même s'ils ne portent pas de masque (à l'école primaire), ne sont pas considérés comme contacts à risque.

Mme DAM, étant elle-même mise en isolement en fin de vacances, elle a pris contact avec les parents d'élèves de sa classe de GS pour les informer de son remplacement pour le lundi 2 novembre, afin que ses élèves de GS maternelle soient avertis de l'absence de leur maîtresse, ainsi que de leur ASEM.

Mme DAM a également assuré pendant les vacances de Toussaint l'organisation de la reprise en contactant la DDEC et la Société Manpower afin d'embaucher en urgence du personnel de remplacement pour pallier à l'absence du personnel toujours en isolement et permettre à l'école d'accueillir TOUS les élèves dès le lundi 2 novembre, jour de reprise.

3°) Mise en place d'une continuité pédagogique pour les élèves en isolement :

Comme il vous l'a été annoncé en début d'année scolaire, chaque enseignante vous a envoyé une adresse Mail pour les parents et les élèves de sa classe, ainsi que le mot de passe pour accéder à Classroom. Chaque enseignante est libre de l'utilisation de Classroom pour sa classe. Ces outils de communication sont mis en place en priorité pour permettre la continuité pédagogique pour les élèves "cas contacts" en isolement.

4°) Projets et activités en attente suite à la mise en place du protocole renforcé :

- Projet étude surveillée CE2, CM1 et CM2 :

Le projet d'une étude surveillée était à l'étude pour les classes de CE2, CM1 et CM2. C'est la secrétaire de l'école ou une ASEM qui surveillerait un groupe de 15 élèves dans une salle de classe de 45 minutes à 1 heure, afin de leur permettre de faire leur devoir en autonomie et dans le calme. Les parents qui inscriraient leur enfant à cette étude surveillée devraient récupérer leur enfant à une heure fixe.

Une aide aux devoirs gratuite est impossible, les enseignants terminant leur service à 16h00 ou à 17h00 les jours d'APC. Nous allons faire faire des devis et faire des propositions aux familles. Mme RIU propose de nous mettre en relation avec des étudiants intéressés.

Suite au dernier protocole (ménage renforcé + éviter le brassage des classes) cette étude surveillée, ainsi que le projet d'aide aux devoirs sont en attente.

- **Préparation aux sacrements du Baptême ou de la Communion** : Le père Nicolas ne s'est pas encore prononcé quant à la suite qu'il va donner à la préparation aux Sacrements. Pour l'instant, la réunion avec les parents a été reportée au mois de décembre... Laissons-lui le temps de s'organiser !

- **La salle informatique, ainsi que la bibliothèque de l'école sont fermées** suite au protocole renforcé mis en place pour ce mois de novembre. La directrice, les enseignants, tout comme les élèves déplorent ce fait. Nous n'avons malheureusement pas d'autre choix que de respecter les consignes du protocole renforcé. Nous verrons en décembre si nous pouvons à nouveau les ouvrir.

- **Les intervenants extérieurs n'ont plus le droit d'intervenir en présentiel dans les écoles, suite à des directives du Rectorat annoncées en ce début novembre.**

Les interventions en classe des animateurs du Naturoscope (CE2, CM2) sont donc reportées...

Laurent, l'intervenant en théâtre interviendra en visio dans les classes du CP au CM2.

Céline, l'intervenante de musique, interviendra également en visio pour les maternelles jusqu'à la fin de la période de protocole renforcé.

Nous venons de recevoir ce jour de nouvelles directives concernant les intervenants : reprise des séances de théâtre et de musique en présentiel.

- **Projet classe de mer des CM2** : La réservation pour le Frioul a été faite. Nous n'avons pas d'autre choix que d'attendre l'évolution de la crise sanitaire pour connaître la faisabilité de ce séjour...

Tout comme vous, nous espérons que les choses vont rentrer dans l'ordre et que les enfants pourront profiter pleinement de ce séjour.

Pour info, des arrhes ont déjà été versées par l'OGEC pour réserver ce séjour. Elles ne sont pas remboursables...

- Activité natation des CE1 :

Les CE1 ont commencé leurs séances de natation à la piscine DESAUTEL le jeudi après-midi.

Depuis le protocole renforcé, les cars sont annulés, donc les séances aussi...

- Formation aux gestes de premiers secours : des dates ont été déjà fixées avec le responsable de SECURIVIE pour le mois de janvier 2021, pour les enfants de GS au CM2.

- Projet d'exposition artistique éphémère en s'inspirant de l'idée de "La grande lessive"

Les enfants de la PS au CM2 créeront une œuvre. Le jour de l'exposition, nous accrocherons les œuvres des enfants sur un fil à linge, dans la cour de l'école. Nous inviterons les familles à venir admirer cette exposition éphémère en venant chercher leur enfant à l'école.

NOS PARTENAIRES

L'OGEC

M. Gérard MERELLA, Président de l'OGEC Sainte Marguerite, vous prie de bien vouloir l'excuser de ne pouvoir être présent à ce premier conseil.

1°) RAPPEL DES MISSIONS DE L'OGEC

L'OGEC est l'organisme de gestion de l'établissement. Il a pour missions :

- la gestion financière de l'école
- la gestion du personnel (hors enseignants) ex : Aides maternelles (ASEM), personnel d'entretien et certains intervenants (musique, sport)...
- la gestion des locaux

2°) POINT SUR LES TRAVAUX DE L'ETE, AINSI QUE PENDANT LES VACANCES DE TOUSSAINT

La classe de CP, le bureau de direction et la salle des profs ont été repeints.

Les plaques de plafond ont été changées, ainsi que l'éclairage (remplacement des néons par des Led).

Le renouvellement des plaques de plafond, ainsi que l'éclairage se poursuit pour les autres classes...

Suite à la visite d'un agent de l'ONF que Mme DAM a contacté pour contrôler les arbres de l'école, l'OGEC a fait intervenir une Société pour abattre le tilleul de la petite cour et élaguer les trois platanes (petite et grande cour).

RAPPEL : *L'école Privée Sainte Marguerite* est une école privée sous Tutelle Diocésaine et sous contrat d'association avec l'État.

- **La DDEC** : (= Direction diocésaine de l'Enseignement Catholique) notre tutelle diocésaine dirigée par le directeur diocésain. Monsieur Xavier LETURCQ étant décédé au mois d'octobre 2020, c'est Madame Cathy HAGOBIAN et le conseil de direction qui dirige le Diocèse de Marseille. Toutes mes pensées vont vers Xavier LETURCQ avec lequel j'ai eu la chance de travailler.
- **L'IEN** : M. AZAIS, inspecteur de l'éducation nationale.
L'inspecteur réalise les visites de carrière des enseignants et du chef d'établissement. Autorité à laquelle nous rendons des comptes quant à l'application et au respect des textes officiels de l'Inspection Académique ou du Ministère. Depuis la rentrée 2019, toutes les écoles catholiques de Marseille sont sous le contrôle d'un seul inspecteur, M. AZAIS.

La Paroisse :

Le Père Romain LOUGE étant parti vers de nouvelles missions dans le Diocèse, c'est le Père Nicolas LUBRANO qui nous accompagnera tout au long de cette nouvelle année liturgique.

Nous remercions le Père Romain pour ces deux belles années en sa compagnie.

Le calendrier de la Pastorale de l'année est en cours de réalisation : dates des célébrations, des préparations au Baptême et à la Communion. **Cette année** :

- **6 demandes de préparation au Baptême**
- **25 demandes de préparation à la Communion.**

Une réunion de rencontre avec le Père Nicolas et les familles qui demandent le Baptême ou la Communion pour leur enfant devait avoir lieu le jeudi 5 novembre à 17h30. Elle est reportée au mois de décembre.

Une journée de retraite pour la Communion aura lieu le samedi 17 avril dans les locaux de Pastré Gde Bastide.

LE PROJET 2020-2021 : "Au vent des émotions..."

Des sorties ainsi que des spectacles seront proposés aux élèves tout au long de l'année en lien avec ce nouveau projet, dans la mesure où le protocole sanitaire nous le permet. Les projets de classe et de cycle sont placés sous la responsabilité du Chef d'établissement et laissés au libre-choix des enseignants.

En lien avec le projet de l'année sur la gestion des émotions, l'équipe enseignante a en projet l'intervention dans toutes les classes d'une initiation à la sophrologie ou au yoga. L'OGEC Sainte Marguerite a répondu favorablement à ce projet et prendra à sa charge son financement.

Suite au premier confinement, les coopératives de classe n'ont pas été entièrement utilisées. Ce budget restant des coopératives de 2019-2020 servira à financer un spectacle pour toutes les classes. Nous sommes dans l'attente de l'assouplissement du protocole sanitaire pour choisir une date.

Commandes des fournitures scolaires 2020-2021 du CP au CM2 remboursées par les familles

Depuis quelques années l'école se charge de commander les fournitures scolaires, les fichiers des élèves du CP au CM2 (Nombreux avantages : tarifs très intéressants, gain de temps pour les parents, tous les élèves d'une même classe ont les mêmes fournitures...).

La majorité des fournitures commandées est distribuée aux élèves en début d'année scolaire (pochettes, cahiers travaux pratiques, fichier de lecture silencieuse, fichier de maths, etc...).

Même si l'année scolaire 2019-2020 a été écourtée de la mi-mars au mois de juin, les cahiers commandés en réserve ont été distribués.

LIAISON CM2 - SIXIEME

Les inscriptions en sixième pour la rentrée 2020 ont commencé dans les établissements privés du secteur. Ces établissements sont très demandés. Ils sont donc confrontés à un manque de place pour accueillir la totalité des élèves dont les parents déposent un dossier.

Les inscriptions en sixième ayant lieu en septembre de l'année de CM2, le dossier de demande d'inscription est basé sur le livret scolaire de l'année de CE2 et l'année de CM1 de l'élève.

Le chef d'établissement du collège ou son adjoint reçoit la famille et l'enfant. Certains repartent avec une réponse positive, d'autres doivent revenir en janvier pour voir si l'enfant a progressé dans les matières fragiles.

Dans la continuité de notre école, il y a quatre collèges privés catholiques du secteur Sud : Pastré Grande Bastide, Sainte Anne, Sainte Trinité et Provence.

Il y a également le Collège Cluny (secteur centre ville) qui est limitrophe avec notre secteur.

Le passage en sixième est une étape importante dans la scolarité d'un enfant. Le choix du collège doit être étudié en fonction de ses résultats scolaires, de son comportement, mais aussi de sa personnalité.

Si la compétition peut être « moteur » pour certains élèves, elle peut générer du stress et de la démotivation pour d'autres.

La directrice se tient à la disposition des familles pour les guider dans leur choix.

Elle va transmettre un mot aux familles de CM2 pour connaître leur choix définitif pour l'inscription en sixième de leur enfant, puis prendre contact avec les chefs d'établissement des Collèges concernés afin de faire un point sur les « inscriptions Sixième Rentrée 2021 ».

SITE DE L'ECOLE et DATES IMPORTANTES

Les enseignantes peuvent si elles le souhaitent alimenter leur page de classe avec des photos ou des réalisations de leurs élèves. Comme l'année dernière, un code d'accès famille est mis en place afin de sécuriser les dates des activités et les photos des enfants sur le site. Ce code vous sera communiqué par le cahier vert.

Les dates importantes (spectacles de fin d'année, carnaval...) vous seront données très prochainement.

APEL

AG et CA de l'APEL Sainte Marguerite en visio le mardi 17 novembre 2020 à 19h00.

L'assemblée générale clôturera l'année scolaire 2019-2020 (présentation du bilan financier et du bilan moral) pour démarrer l'année scolaire 2020-2021.

L'APEL de Sainte Marguerite espère accueillir de nouveaux volontaires ou des anciens qui viendraient à nouveau les rejoindre ! L'APEL a besoin de vous pour continuer à fonctionner !

CALENDRIER DES CONSEILS D'ETABLISSEMENT 2020-2021

Vendredi 6 novembre
Vendredi 5 février
Vendredi 28 mai